

Distinction de la notion de Constitution des autres notions connexes

Constitution écrite, Constitution coutumière, coutume constitutionnelle, convention de la constitution...

Distinctions

Constitution écrite	Constitution coutumière	Convention constitutionnelle	Coutume constitutionnelle
Ensemble de règles inscrites dans un texte unique de façon solennelle ou dans plusieurs textes.	Ensemble des règles non-écrites portant sur l'organisation et le fonctionnement des pouvoirs publics et résultant de la conviction que des habitudes obligent les organes de l'Etat.	Accord passé entre les acteurs du jeu politique afin de préciser, compléter ou modifier le texte constitutionnel.	Règle non-écrite, habitude constante et continue, respectée par les acteurs du jeu politique. Précise, interprète ou contredit les dispositions d'une constitution écrite.
Ex : la Constitution du 4 octobre 1958 fondant la V ^{ème} République ou les trois lois constitutionnelles de 1875 instaurant la III ^{ème} République.	Ex : Constitution du Royaume-Uni. Nuance : adoption d'un certain nombre d'actes, formalisant des aspects du droit constitutionnel.	Ex : le rôle du premier ministre lors ou en dehors des périodes dites de « cohabitation ».	Ex : l'exercice minimal du pouvoir réglementaire du gouvernement démissionnaire.

Fondements des distinctions

- Distinction entre Constitution écrite et coutume constitutionnelle : fondée sur le formalisme de l'instrument juridique et son mode de formation. L'un est écrit, l'autre pas. La coutume peut être...
- Distinction entre convention constitutionnelle et coutume constitutionnelle : fondée sur son caractère obligatoire. La coutume constitutionnelle contraint juridiquement, la convention constitutionnelle ne contraint que politiquement.

Limites des distinctions

La distinction est parfois difficile entre convention de la Constitution et coutume constitutionnelle :

- Le « domaine réservé » du président de la République ?
- La démission du Premier ministre après les élections législatives ? [impossible sanction, absence d'organe ou de juridiction susceptible de sanctionner]

Quels exemple de coutume constitutionnelle et de convention de la Constitution en Russie ?